



© Gulda El Magambo

Atelier

*sur le renforcement des capacités en information et communication
et en genre des organisations paysannes et des radios communautaires
dans la Province du Katanga, République Démocratique du Congo*

LUBUMBASHI, 4-8 JUIN 2007





Table des matières

Introduction [2]

Le Katanga [3]

Pourquoi cet atelier? [4]

Participants [5]

Ouverture [6]

Thème 1 [11]

L'accès à la terre : l'impact social de l'exploitation minière et la structuration des organisations paysannes

Thème 2 [23]

La vulgarisation de la loi contre les violences sexuelles et la lutte contre l'impunité

Thème 3 [27]

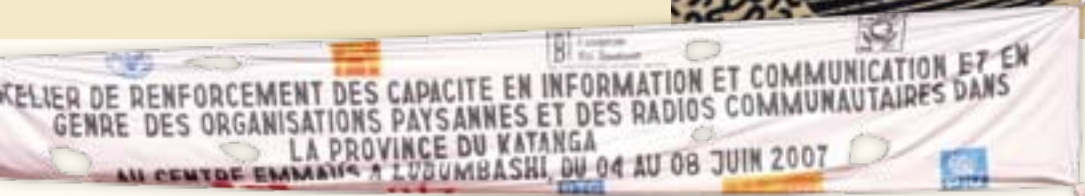
La participation des communautés rurales à la lutte contre le VIH/SIDA

Thème 4 [33]

Le genre et la communication pour le développement et un meilleur accès à l'information et à la communication

Conclusions générales [47]

Contacts [48]



Introduction

Un atelier sur le « Renforcement des capacités en information et communication et en genre des organisations paysannes et des radios communautaires » s'est tenu à Lubumbashi, dans la Province du Katanga en République Démocratique du Congo, du 4 au 8 juin 2007.

Cet atelier a été organisé par le Réseau Femme et Développement (REFED) du Katanga, en partenariat avec le Projet DIMITRA/FAO, la Fondation Roi Baudouin, la Coopération Canadienne, la GTZ-Santé, la Coopération Technique Belge (CTB), l'UNFPA, le PNUD et le CONAFED.





Le Katanga

Le Katanga en quelques mots clés: immense, sol et sous-sol très riches, population pauvre et isolée, infrastructures délabrées, 50 ethnies.

Au Katanga, la situation des populations rurales, surtout des femmes, est dramatique. Les femmes sont dans un état de subordination par rapport aux hommes : elles ont un accès et un contrôle limités ou inexistants sur les ressources et les bénéfices de leur travail. De plus, l'absence d'information et les conditions sanitaires et alimentaires précaires rendent leur situation très fragile. La Province mérite donc une attention particulière pour un développement équitable et durable.

L'expansion des sociétés minières a entraîné la perte de terres arables avec comme conséquences un rendement et une production agricoles faibles sur des terres non-productives. Cette « minéralisation des villages » a entraîné un accroissement des tâches et une responsabilité accrue pour les femmes ainsi qu'une perte de la main d'œuvre agricole. On constate également une fragilisation extrême de la santé maternelle et infantile et une hausse du VIH/SIDA.

Pourquoi cet atelier?

Les objectifs de l'atelier étaient de **renforcer les capacités en information et en communication** ainsi qu'en **genre** des organisations paysannes et des radios communautaires. Les thématiques traitées ont été choisies par les membres du REFED-Katanga, pour répondre aux questions suivantes :

- comment aider les organisations paysannes à mieux se structurer?
- comment mieux vulgariser la loi contre les violences sexuelles faites aux femmes et lutter contre l'impunité?
- comment impliquer les communautés rurales dans la lutte contre le VIH/SIDA?
- comment accroître la mise en réseau et maximiser l'impact des radios communautaires rurales, moyen essentiel de communication dans une région aussi enclavée que la province du Katanga?

Ces thèmes ont été abordés dans des présentations d'experts et de personnes de terrain, et ont ensuite été discutés dans des groupes de travail. Chaque groupe a rédigé des recommandations, qui ont été mises en commun à la fin de la réunion.

Cette **brochure** reprend les **idées-clés** des présentations, discussions et recommandations de l'atelier pour restituer au plus grand nombre ses acquis.





Participants

Une centaine de femmes et hommes de toute la Province du Katanga ont participé: Kolwezi, Kalemie, Pweto, Malemba Nkulu, Kasenga, Divuma, Tshamba, Manono, Kamina, Bukavu, Dilolo, Mutshatsha, Kapanga, Kapulula, Kipushi, Kabondo Dianda, Kabongo et Sandoa.

La plupart des participant(e)s étaient des journalistes de radios communautaires et des représentant(e)s d'organisations paysannes.

Certains ont voyagé jusqu'à 10 jours pour atteindre le lieu de rencontre : le Centre Emmaüs à Lubumbashi. Les femmes venues avec leurs jeunes enfants ont pu bénéficier d'une crèche pour leur permettre d'assister aux débats plus facilement.

Ouverture

Mot de bienvenue et introduction

Elise Muhimuzi

Secrétaire permanente du **CONAFED**,
Comité National Femme et Développement

« Pourquoi communiquer ? C'est pour permettre aux femmes rurales de faire connaître leurs problèmes, de partager leurs peines et leurs joies, c'est aussi le souci d'atteindre des interlocuteurs capables d'apporter des solutions à leurs problèmes. C'est enfin l'occasion donnée aux autres de tirer profit de leurs expériences, pour le grand bien de la nation et de l'humanité. »



© Dimitra



L'importance de l'échange et de la mise en réseau



© Dimitra

Eliane Najros

Coordinatrice du **Projet Dimitra** (FAO)

« Dimitra est un projet d'**information** et de **communication** qui travaille avec des organisations partenaires locales pour renforcer les pouvoirs des populations rurales, surtout des femmes, en accroissant la visibilité

de leurs contributions et pour améliorer leurs conditions de vie et leur statut. »

« La **mise en réseau** brise l'isolement des populations rurales, permet l'échange des problèmes et des solutions, et le partage d'informations, d'expériences et de connaissances, particulièrement dans une province où le manque d'entretien des infrastructures a entraîné un isolement extrême des populations. »



© Dimitra

Ouverture



© Dimitra

Gana Diagne

Représentant a.i. de l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO) en RDC

« La FAO a toujours porté une attention particulière à la cause des femmes et à leur rôle fondamental dans la sécurité alimentaire et l'agriculture. »

« Cette réunion vient donc à point car elle vise à renforcer les capacités des populations et des radios rurales à se servir de l'information et de la communication pour le développement rural et pour la sécurité alimentaire, le tout dans le respect de la parité hommes-femmes. »

« Le Directeur général de la FAO a souligné qu'une communication efficace est un processus à double sens. C'est un échange, pas un monologue, qui implique que tous les participants aient voix au chapitre. »



Discours officiel

*Son Excellence
Charles Mwando Nsimba*

Ministre du Développement rural
dans le gouvernement central

«J'espère que cet atelier ouvrira la voie à un renforcement des synergies entre les populations et leurs représentants politiques et administratifs via les médias, particulièrement les radios communautaires rurales dans la province du Katanga. Je tiens à rappeler l'importance des femmes en tant que productrices du monde agricole, rôle souvent méconnu, ainsi que leur rôle en tant qu'actrices à part entière dans la sphère économique, politique et sociale du pays.»

Le Ministre est revenu dans l'après-midi pour discuter longuement avec sept femmes et cinq hommes qui représentaient les populations rurales.



© Dimitra

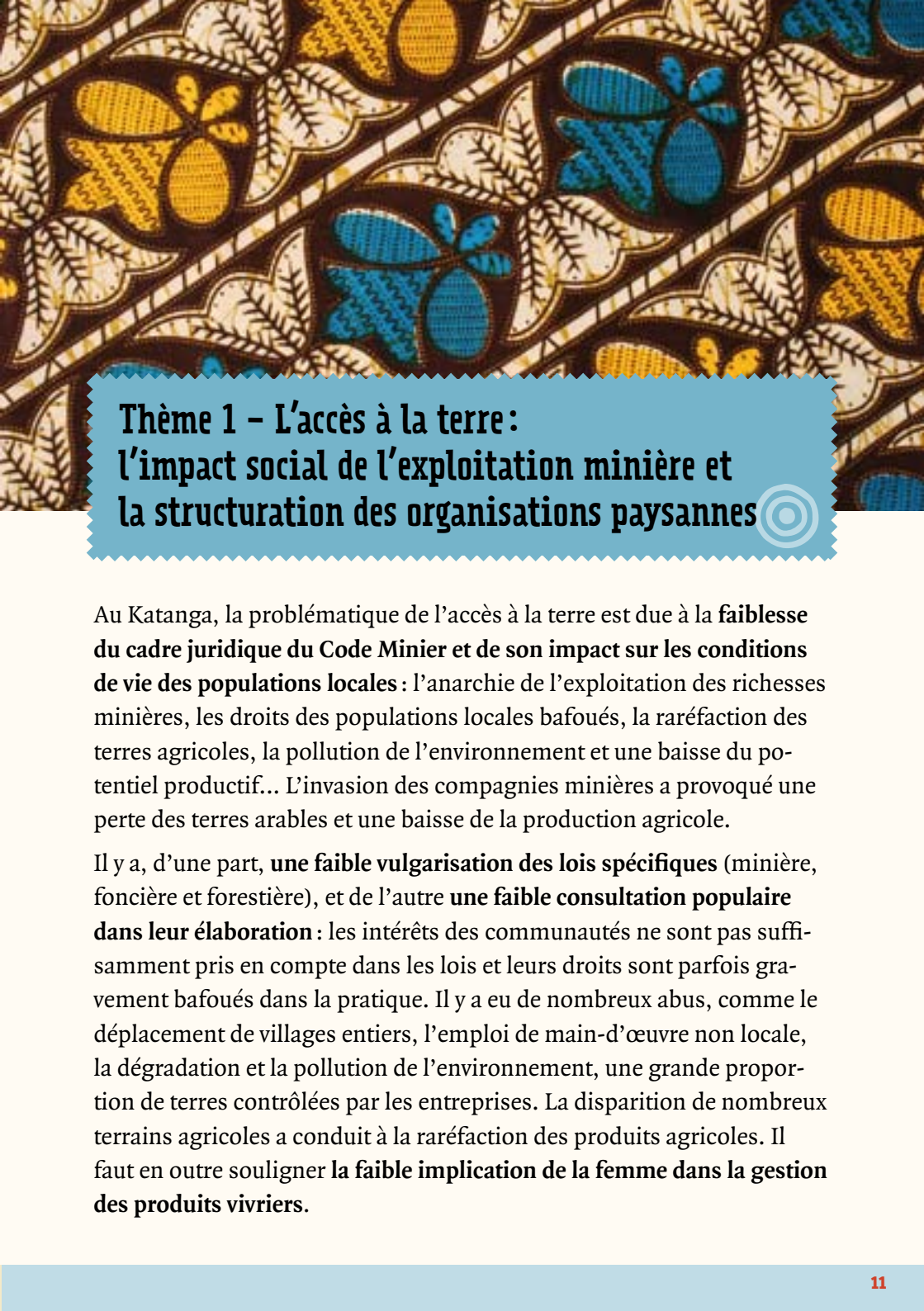


© Dimitra

Saynète

Clôture de la cérémonie d'ouverture par une saynète interprétée par la troupe Théâtrale Collège Nzembela, qui a utilisé tous les thèmes de l'atelier en parodiant les travers de certaines coutumes.





Thème 1 – L'accès à la terre : l'impact social de l'exploitation minière et la structuration des organisations paysannes

Au Katanga, la problématique de l'accès à la terre est due à la **faiblesse du cadre juridique du Code Minier et de son impact sur les conditions de vie des populations locales** : l'anarchie de l'exploitation des richesses minières, les droits des populations locales bafoués, la raréfaction des terres agricoles, la pollution de l'environnement et une baisse du potentiel productif... L'invasion des compagnies minières a provoqué une perte des terres arables et une baisse de la production agricole.

Il y a, d'une part, **une faible vulgarisation des lois spécifiques** (minière, foncière et forestière), et de l'autre **une faible consultation populaire dans leur élaboration** : les intérêts des communautés ne sont pas suffisamment pris en compte dans les lois et leurs droits sont parfois gravement bafoués dans la pratique. Il y a eu de nombreux abus, comme le déplacement de villages entiers, l'emploi de main-d'œuvre non locale, la dégradation et la pollution de l'environnement, une grande proportion de terres contrôlées par les entreprises. La disparition de nombreux terrains agricoles a conduit à la raréfaction des produits agricoles. Il faut en outre souligner **la faible implication de la femme dans la gestion des produits vivriers**.

Accès à la terre et impact sur la sécurité alimentaire dans le contexte d'une région minière: le Katanga – Problèmes particuliers des femmes rurales

Marie-Antoinette Saya

Experte Genre, Coopération canadienne

L'état de subordination des femmes limite leur accès et contrôle aux ressources et bénéfices : elles travaillent sur un terrain qui ne leur appartient pas ; les outils, les productions ou produits à cultiver sont déterminés par leur mari ou leur clan et elles ne peuvent pas prendre de décisions. Elles sont donc considérées comme une main d'œuvre gratuite. Sans accès à l'information et avec un outillage archaïque, elles ne sont pas en mesure d'accroître leur production.

La situation des femmes rurales du Katanga demande une **nouvelle politique agricole et minière, une politique de protection sociale et de promotion des**

droits humains. Il est aussi nécessaire de renforcer les radios communautaires pour que les femmes aient accès à l'information et au transfert des connaissances, notamment sur les dangers de l'exploitation minière et sur leurs droits.



© Dimitra



Gulida El Magambo

L'impact social de l'exploitation minière industrielle et artisanale

Dolet Nyembo

Groupe ONE, Groupe de recherche et d'action sur le développement durable et le développement économique local



© Dimitra

L'un des principaux défis pour parvenir à un développement durable est d'arriver à concilier l'activité économique avec une vraie politique sociale et de bons systèmes de gouvernance.

L'exploitation minière industrielle

Du temps de la Gécamines, les travailleurs bénéficiaient de la gratuité des soins de santé, de l'éducation pour leurs enfants, de la distribution d'eau, d'électricité et de rations alimentaires. En contraste, **l'impact social des entreprises minières actuelles** est loin d'être aussi positif. En voici quelques exemples :

- les actions sociales menées, quand il y en a, ne rencontrent souvent pas les besoins des communautés, faute d'une approche appropriée ;
- le partenariat entre entreprises et ONG d'exécution d'un volet social est souvent basé sur des critères non adéquats ;
- les dispositions légales sur la responsabilité sociale des entreprises, telles que définies dans le Code Minier, ne sont pas respectées ;
- les ONG locales ne sont pas (suffisamment) prises en compte ;

L'exploitation minière artisanale

S'il est vrai que l'exploitation minière artisanale a aidé à réduire la pauvreté par la création d'emplois, il faut noter que les conditions de travail et d'emploi sont mauvaises et souvent très dangereuses pour la santé des travailleurs, en



particulier pour les femmes et les enfants qui les accompagnent. Malgré les opportunités créées, le bilan social n'est donc pas à la hauteur des attentes.

L'accès à l'information est fondamental pour assurer une **bonne politique sociale**. L'accès à l'information, c'est la capacité des gens à avoir **accès à leurs droits et à les faire respecter**. Sans information, pas de possibilité de négocier. L'information a un effet de nivellement : toutes les parties peuvent prendre part aux discussions de façon égalitaire. Les **médias** sont des **moyens de vulgarisation** d'information et doivent jouer un rôle plus important de **mobilisation sociale**.

L'expérience en matière sociale d'Anvil Mining, entreprise minière industrielle



David Kayombo

Directeur de développement social et Chargé de la communication d'Anvil Mining

La dimension genre est prise en compte dans l'**approche de développement communautaire** d'Anvil Mining. Pourtant, on peut noter qu'au sein de la structure de l'entreprise, la femme est très peu représentée (moins de 1%). Il conviendrait donc qu'Anvil Mining formule une meilleure politique stratégique de la promotion de la dimension féminine au sein

de l'entreprise. La femme a un meilleur sens de la collectivité, équilibre mieux le budget du ménage, est dépositaire de la maternité, et est **plus solvable** que l'homme quand elle emprunte.

L'impact social d'Anvil Mining à ce jour :

- 45 comités de développement établis
- 6 écoles construites
- 2 marchés construits et fonctionnels
- plus de 10 réseaux d'épargne et micro-finance créés
- 2000 paysans assistés en intrants agricoles, dont 30% de femmes
- un projet d'adduction d'eau à Pweto

D'après le nouveau Code Minier, les entreprises doivent réinvestir 10% de leurs bénéfices dans le développement rural. Toutefois, on n'a pas défini avec précision ce que l'on entend par « développement rural » et une **certaine confusion** règne dans les dispositions légales.

Il faut souligner que la durée de vie des mines est de plus ou moins six ans seulement, et qu'il convient donc de très vite réfléchir sur l'**après mines**. Dans



cette optique, les **ONG** devraient davantage collaborer entre elles pour mieux coordonner les projets de développement, et les entreprises minières doivent mieux concilier leurs activités et la protection de l'environnement, afin de ne pas polluer le milieu.

Un partenariat est en cours entre **Anvil et PACT-CONGO** (ONG américaine qui bénéficie de fonds d'USAID) pour aider au développement de comités villageois.



© Tershimm

La structuration des organisations paysannes

Sylvestre Kambaza

Directeur exécutif du Prefed, Programme Régional d'Échange et de Formation pour le Développement



© Dimitra

Il n'y a **pas de modèle unique** pour la structure d'une organisation paysanne. L'animateur ne doit imposer aucune structure organisationnelle, mais aider à la structuration et l'organisation selon les besoins de fonctionnement et des objectifs. En ce qui concerne la comptabilité, l'essentiel est de garantir la **transparence** et de garantir la représentativité des organisations paysannes. Des procédés de **consultation** doivent être mis en place pour maintenir et renforcer la confiance des membres. L'idéal est que tous les membres **cotisent** de la même manière pour que tous se sentent au même niveau.

Le comité doit assurer une **gestion participative** de **tous les membres** : donner la parole à tous en commençant par les plus faibles ou les moins considérés par la communauté – les femmes, les jeunes – et finir par les plus écoutés – les anciens et les autres personnes d'influence. Ces derniers prendront en compte les avis des premiers dans leurs interventions.

Les organisations paysannes qui sont proches géographiquement peuvent créer des mécanismes de **concertation** en vue de se renforcer mutuellement et de se rencontrer périodiquement pour échanger entre elles sur des problèmes communs. Le **renforcement des compétences** des organisations paysannes est primordial pour le futur.

Aide d'urgence et réhabilitation agricole en RDC



Michel Ngongo

Coordonnateur technique, Division des opérations d'urgence et de la réhabilitation, FAO-RDC

Le but est d'améliorer la capacité des populations rurales à réagir et faire face aux calamités naturelles ou catastrophes induites par l'homme. La stratégie est de sauver, reconstruire et améliorer les moyens d'existence basés sur l'agriculture afin de réduire la vulnérabilité, d'accroître l'autosuffisance et de ne plus dépendre de l'aide alimentaire.

Les bénéficiaires sont les femmes et les hommes qui vivent de l'agriculture de subsistance, les pêcheurs artisanaux, les réfugiés et populations déplacées, les enfants mal-nourris, les ex-combattant(e)s, les foyers sous la responsabilité de femmes ou d'enfants, les foyers affectés par le VIH/ SIDA, etc.

Les piliers de la stratégie de sécurité alimentaire sont :

1. Sauver des vies :

- améliorer les systèmes de surveillance, de prise en charge et d'évaluation de la situation alimentaire et nutritionnelle au niveau de la communauté et des centres de nutrition ;
- prendre en charge les personnes extrêmement vulnérables.

ACTIVITÉS : organisation de postes sentinelles, distribution de vivres et intrants agricoles, enquêtes et surveillance nutritionnelle.

2. Réduire les vulnérabilités :

- renforcer les mécanismes de survie des populations vulnérables en améliorant leur sécurité alimentaire ;
- garantir l'accès aux intrants de base permettant une production au niveau des ménages ;

- diversifier et/ou améliorer des techniques agricoles et d'élevage ;
- améliorer l'accès aux sites agricoles ;
- lutter contre les maladies des plantes et des cultures de base ;
- faire un plaidoyer pour l'accès à la terre de certains groupes vulnérables.

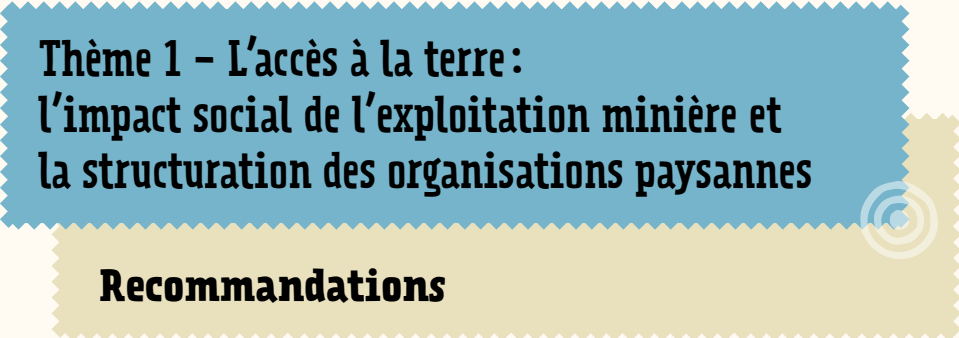
ACTIVITÉS : distribution d'intrants agricoles et de vivres, formation et appui institutionnel, réhabilitation des pistes rurales, nutrition, assise communautaire.

3. Renforcer le processus de la transition :

- faire une réflexion stratégique, en ligne avec les politiques nationales, pour améliorer la couverture des bénéficiaires;
- mettre sur pied des projets de multiplication de semences et de boutures saines;
- entreprendre des activités de transformation et de conservation alimentaires;
- renforcer les structures provinciales de l'agriculture;
- faire de l'aménagement des bas-fonds;
- promouvoir l'élevage et la pisciculture;
- améliorer les routes et les dessertes agricoles;
- diversifier et/ou améliorer les techniques agricoles ou d'élevage.

ACTIVITÉS : appui aux organisations paysannes, identification et réhabilitation des routes de desserte agricole, renforcement des capacités institutionnelles, redynamisation des fermes semencières, réinsertion sociale des ex-combattant(e)s et accompagnantes.





Thème 1 – L'accès à la terre : l'impact social de l'exploitation minière et la structuration des organisations paysannes

Recommandations

Aux participants et à leurs communautés :

- organiser des campagnes d'information et de formation : droits et devoirs de la personne humaine, lois minière, foncière et forestière ;
- intégrer réellement la notion d'égalité entre l'homme et la femme : genre, lutte contre les coutumes rétrogrades, surtout celles qui avilissent la femme ;
- renforcer les capacités des organisations paysannes et des communautés locales : structuration, vulgarisation des outils de gestion, restitution des résultats de l'atelier dans les langues locales.

A la société civile :

- jouer effectivement le rôle de contre-pouvoir : défense des intérêts de la population ;
- renforcer les capacités des journalistes : formation technique, amélioration des prestations et de la couverture géographique des radios communautaires, production de bulletins d'information ;
- implémentation des résultats de l'atelier ; mise en place d'activités de plaidoyer : révision du cadre juridique pour intégrer les intérêts des communautés locales.

Aux entreprises minières :

- respecter les lois du pays : recruter, former et utiliser la main d'œuvre locale, protéger l'environnement en menant une politique de protection des écosystèmes, prendre toutes les dispositions sanitaires préventives nécessaires à la protection des travailleurs et de leurs familles ;

- améliorer les relations avec la population : renforcer la communication, donner aux médias les informations requises dans la transparence, remise en état des terrains exploités à la fin des concessions ;
- réserver la sous-traitance de l'exécution des projets communautaires aux ONG, entreprises locales et organisations de femmes.

Aux pouvoirs publics :

- réviser et harmoniser le cadre juridique : lois foncière, forestière et minière, modalités de dédommagement des personnes et en cas de destruction de l'environnement ;
- faire appliquer la législation nationale et la faire respecter par tous ;
- améliorer le cadre institutionnel de la communication en milieu rural : exonérer les radios locales de taxes administratives, définir une politique nationale d'information / communication en milieu rural.

Aux bailleurs de fonds :

- renforcer l'appui aux composantes du système de communication : formation des journalistes, gestion des radios communautaires, organisation et structuration des organisations de femmes ;
- renforcer les capacités d'intervention des organisations paysannes à travers des structures d'appui opérationnelles ;
- contribuer au plaidoyer pour la prise en compte des intérêts des communautés locales dans l'amélioration de l'arsenal juridique.





Thème 2 – La vulgarisation de la loi contre les violences sexuelles et la lutte contre l’impunité

Problèmes majeurs identifiés :

- **ignorance et faible application des dispositions légales réprimant les violences faites à la femme et à la jeune fille, surtout en milieu rural :** insuffisance de sensibilisation, méconnaissance de la loi, impunité, système carcéral peu adéquat, absence de structures de prise en charge des victimes de violences, dysfonctionnement du système judiciaire ;
- **poids des us et coutumes :** mariage précoce, fétichisme, croyances erronées, silence des personnes violentées entraînant leur marginalisation/stigmatisation, faible participation de la communauté dans la lutte contre les violences ;
- **faible travail en synergie de la part des différentes parties prenantes ;**
- **médiocrité des conditions socio-économiques.**

L'expérience de l'Initiative Conjointe dans la lutte contre les violences sexuelles et l'impunité en RDC

Abety Bilanda

UNFPA-Katanga (Fonds des Nations Unies pour la Population)

Les violences sexuelles constituent non seulement un problème social ou de santé publique, mais un problème de violation des droits humains, notamment le droit à la santé, à l'intégrité physique et mentale, et à la vie. Une loi, qui a requalifié le viol comme un crime, a été promulguée en juillet 2006, mais pour de multiples raisons cette loi n'est pas suffisamment vulgarisée et utilisée.

Avant 2004, les efforts dans la lutte contre les violences sexuelles étaient dispersés, sans coordination, ni soutien. Une Initiative Conjointe du gouvernement, des ONG et du système des Nations Unies a été mise en place pour une réponse concertée et coordonnée dans la lutte contre les violences sexuelles et l'impunité en RDC.

Différents types d'assistance ont été mis en place : sanitaire, judiciaire, économique, psychosociale et sécuritaire.

Que faire ?

- Les communautés doivent **prendre conscience de la gravité** de la problématique des violences sexuelles et de la lutte contre l'impunité
- Les **autorités doivent être plus réactives** par rapport à la gravité de la situation et à leur engagement et leur implication dans la recherche de solutions globales
- Il faut promulguer de **nouvelles lois d'application sur les violences sexuelles**
- Il faut **renforcer les capacités** des structures chargées de l'administration de la justice à travers des dotations en équipements, documentation et formation du personnel
- Il faut **créer des audiences foraines**, cliniques juridiques et collectifs d'avocats pour faciliter l'**accès à la justice** pour les victimes

Thème 2 – La vulgarisation de la loi contre les violences sexuelles et la lutte contre l'impunité

Recommandations

Aux participants :

- restitution et application des acquis de l'atelier.

Aux communautés locales :

- mise en place de synergies de lutte contre les violences sexuelles : dénonciation des auteurs, découragement des arrangements à l'amiable au profit de l'action judiciaire;
- accompagnement des victimes de violences sexuelles : non stigmatisation, insertion des enfants nés des viols;
- plaidoyer auprès des pouvoirs publics pour l'implantation des parquets secondaires dans les territoires; implication des médias : sensibilisation et vulgarisation des dispositions légales, médiatisation des procès et des condamnations contre les violences sexuelles.

Aux services publics et privés et aux bailleurs :

- implication des services publics dans la lutte contre les violences sexuelles : implantation des parquets secondaires dans les territoires;
- implication des médias : sensibilisation et vulgarisation des nouvelles lois, médiatisation des procès et jugements;
- amélioration des conditions socio-économiques des populations;
- renforcer les appuis : renforcement des capacités des intervenants dans toute la province, travail en synergie dans les milieux ruraux, implantation des chambres foraines dans les territoires.

CCDV
CENTRE DE CONSEIL ET DEPISTAGE VOLONTAIRE
AU CENTRE HOSPITALIER 8^è CEPAC-CHAI

**KWA KUJUA
KUHUSU UKIMWI
KARIBU KWETU!**

*Avenue CHAI, Quartier ESSENCE
Tél. 98660425 BUKAVU*





Thème 3 – La participation des communautés rurales à la lutte contre le VIH/SIDA

Problèmes identifiés :

- **insuffisance des activités d'information et de sensibilisation sur la pandémie** : absence de prise de conscience, fausses croyances, rôle néfaste des coutumes, stigmatisation des personnes vivant avec le VIH/SIDA, faible connaissance du statut sérologique, peur du dépistage volontaire;
- **inadaptation de la politique nationale de communication sur la question du VIH/SIDA** ;
- **faible travail en synergie entre les parties prenantes** : Etat, communautés, ONG, bailleurs.

L'implication des communautés rurales dans la lutte contre le VIH/SIDA – L'expérience de la GTZ-Santé en RDC

Aster Bashige

GTZ-Santé Bukavu



Quelques constats :

- le VIH/SIDA se féminise et se ruralise ;
- la vulnérabilité (due à différents facteurs) réduit la capacité des individus et des communautés à se protéger contre le VIH ;
- la vulnérabilité des filles et des femmes et les violences sexuelles qu'elles subissent aggravent l'épidémie.

GTZ-Santé a arrêté les stratégies suivantes:

- **regrouper les cibles** (femmes, jeunes) en réunions, organisations de base, réseaux, clubs d'écoute ;
- **améliorer les connaissances** sur le VIH/SIDA et ses modes de transmission par l'accès à l'information (internet, diffusion d'informations, échange d'expériences, mise en réseau) ;
- encourager le **dépistage volontaire**.

Résultats : création de clubs d'écoute ; diffusion d'articles ; rencontres de travail et de discussion ; ateliers d'échange ; création de clubs de lutte contre le VIH/SIDA ; sensibilisation de la population sur les violences sexuelles ; encouragement du dépistage volontaire ; sensibilisation des femmes enceintes à fréquenter les services de prévention de la transmission mère enfant (PTME) ; aide aux centres de don bénévole de sang ; etc.



© Dimitra

Libérer la parole sur le VIH/SIDA : RDCcompétence

Sandrine Ruppol

CTB, Coopération technique belge

RDCcompétence utilise un **processus d'auto-évaluation** par les communautés rurales de leurs forces et leurs faiblesses. Il faut **libérer la parole** des communautés face à la maladie pour les rendre actrices de l'identification et de la mise en place d'une solution.

Les discussions sont à mener quand toute la communauté est réunie (par exemple après la messe, ou après toute autre réunion). La communauté se pose d'abord la question de savoir si le VIH/SIDA est un problème et, si tel est le cas, jusqu'où la communauté est prête à aller pour montrer sa volonté de lutter contre la maladie : jusqu'au dépistage volontaire? Qui connaît son statut sérologique?

Pour un monde compétent face au VIH/SIDA, il faut :

- **prendre conscience** que la maladie nous concerne tous personnellement dans notre vie familiale, sociale et professionnelle ;
- **mobiliser** nos forces pour réduire notre vulnérabilité et les risques que nous encourons ;
- veiller à ce que chacun puisse **réaliser son potentiel** ; et
- **apprendre** à partir de notre expérience et la **partager** avec d'autres.





© Dimitra

Témoignage : Jacqueline Naweji Kangaji, REFED Kolwezi

Jacqueline, une infirmière, a montré un film sur le travail fait par son organisation à Kolwezi sur la prise en charge des enfants des rues.

Tout le monde était très heureux qu'elle soit présente, non seulement pour son témoignage positif, mais aussi pour tous les soins qu'elle a prodigués aux participants malades et à leurs enfants pendant toute la durée de l'atelier. Modeste et toujours souriante, elle a montré son efficacité à tout moment.



© Dimitra

Les Ecoles pratiques d'agriculture et de vie pour les jeunes

La FAO a mis en place des écoles pratiques d'agriculture et de vie pour les jeunes dans plusieurs pays africains, dans le but d'atténuer l'impact de l'épidémie du SIDA sur les populations rurales et, plus particulièrement, d'autonomiser les orphelins, les enfants et les jeunes vulnérables en améliorant leurs moyens de subsistance ainsi que leurs compétences en matière d'agriculture et de compétence de vie.



Thème 3 – La participation des communautés rurales à la lutte contre le VIH/SIDA

Recommandations

Aux participants et aux communautés :

- *accroître la mobilisation des communautés rurales* : journées de réflexion et d'échanges d'expériences sur la lutte contre le VIH/SIDA, innover et diversifier les stratégies de lutte.


A l'Etat :

- *intégrer et adapter les programmes de lutte contre le VIH/SIDA* ;
- *renforcer les capacités et outils de communication, en particulier les radios communautaires* : multiplier et diversifier les émissions, structurer les clubs d'écoute, utiliser les langues locales.

Aux bailleurs :

- *renforcer le travail en synergie* : tenir compte des besoins réels de la population rurale en matière de lutte contre le VIH/SIDA, impliquer les autres intervenants dont les radios communautaires et les clubs d'écoute.





Thème 4 – Le genre et la communication pour le développement et un meilleur accès à l'information et à la communication

Problèmes identifiés :

- **enclavement des milieux ruraux ;**
- **faible capacité d'intervention des radios communautaires :** insuffisance et sous-équipement des radios, programmes et émissions peu adaptés, faible capacité financière, manque de formations ;
- **faible implication des femmes** dans l'animation et la gestion de ces outils ;
- **stigmatisation** due aux coutumes discriminatoires à l'égard des femmes ;
- **absence d'un cadre de concertation** entre radios communautaires.

Les échanges ont porté sur la mise en réseau des radios communautaires, la coopération entre ces outils de communication et les communautés locales, et la création/soutien aux clubs d'auditrices et auditeurs.

Les disparités hommes-femmes en RDC

Marie-Antoinette Saya

Experte Genre, Coopération canadienne



Les rôles liés aux fonctions biologiques sont appelés **rôles de sexe** = rôles biologiques.

Les rôles qui sont assignés aux hommes et aux femmes par la société à travers la culture, les religions, l'apprentissage et la socialisation par les pratiques traditionnelles sont les **rôles de genre** = rôles sociaux.

Les déséquilibres dans les rapports hommes-femmes ont un impact sur le développement des communautés. Changer cette situation nécessite des rapports de genre équilibrés et une amélioration de la qualité de la vie et des relations interpersonnelles. Ce changement est l'affaire des hommes et des femmes **ensemble**.

Les disparités hommes-femmes (donc de genre) ne pourront être supprimées que s'il y a :

- une égalité des **droits** : un partage sur un même pied,
- une égalité des **traitements** : les droits aux mêmes conditions sociales,
- une égalité des **chances** : des opportunités pour se réaliser,
- une égalité de **pouvoir** et de **contrôle** sur sa propre vie,
- une prise de **conscience**, acquisition de la **confiance en soi**, accès et contrôle des **ressources** par les femmes.



© Tetshim

L'importance du genre dans la communication pour le développement

Espérance Bayedila

IFASIC, Institut Facultaire des Sciences de l'Information et de la Communication

Le développement étant un phénomène global, **les hommes et les femmes doivent participer au même titre** pour que le développement soit effectif et intégral.

Pour intégrer le genre dans la communication pour le développement, il faut **donner la parole aux femmes**. Ceci permettra aux femmes de s'exprimer et de donner leur point

de vue sur des questions qui concernent toute la communauté. Les femmes et les hommes doivent être des **agents actifs** autant que des **bénéficiaires**.

Il est également important **d'intégrer les problèmes spécifiques des femmes** dans la communication : analphabétisme, pauvreté, absence d'accès à la terre, non participation politique, violences faites à la femme, plus grande vulnérabilité au VIH/SIDA, faible accès aux soins de santé primaire, mortalité maternelle due aux mauvaises conditions d'accouchement, non participation aux médias, manque d'accès au crédit, problème de sécurité alimentaire, etc.

La radio communautaire est un moyen de communication faisant appel aux membres des communautés en tant que créateurs, réalisateurs et artisans: **la radio constitue le moyen d'expression DE la communauté** plutôt qu'un moyen d'expression **POUR** la communauté.



© Dimitra



© Tetshim

Communiquer le genre pour le développement

Eliane Najros

Projet Dimitra (FAO)



L'approche genre examine les rôles et les activités des femmes et des hommes et les rapports de pouvoir entre eux au niveau individuel et du groupe. Le concept de genre met en relief le fait que les tâches et les rôles attendus des hommes et des femmes sont acquis et non innés. Ils peuvent donc être modifiés, tout en reconnaissant les différences entre femmes et hommes, pour promouvoir la participation de tous à tous les niveaux dans leur communauté et pays.

Le genre se fonde sur une **approche basée sur les droits humains** où chaque personne doit pouvoir faire un choix sur sa vie sans que celui-ci soit à priori déterminé par son sexe. D'où l'importance de l'information et de la communication.

Pour communiquer le genre, les communicateurs doivent:

- couvrir des sujets qui concernent et/ou sont **choisis par les femmes et les hommes** de leur communauté ;
- promouvoir des **images de la femme et de l'homme** qui soient justes, diversifiées et **non-stéréotypées** ;
- examiner les problèmes de genre à la lumière des questions suivantes: qui, quoi, quand, où et comment ;
- utiliser le concept de genre et **l'intégrer dans leur propre quotidien** pour pouvoir informer correctement et **éviter les stéréotypes** (le genre commence à la maison) ;
- rendre accessibles les connaissances et aider aux **changements de comportements** ;
- traiter les informations en donnant **la parole à tous, femmes et hommes**.



Intégration de l'approche genre dans la phase de réhabilitation et de reconstruction

Augusta Angelucci

Conseillère Genre, Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD)

La phase transitoire du relèvement d'après conflit s'avère une période essentielle et très favorable pour **promouvoir des réformes institutionnelles** visant à atteindre **l'égalité entre les hommes et les femmes**.

En RDC, il est important de **traduire en lois organiques le principe de parité hommes-femmes** adopté dans la constitution et assurer ce principe dans la réforme du système judiciaire, la réforme du secteur sécuritaire, et dans toutes les composantes de la Stratégie Nationale pour la Bonne Gouvernance. En ce qui concerne le processus électoral, il faut une loi électorale assurant une représentation paritaire des femmes et des hommes dans les partis politiques, des programmes politiques axés sur le principe d'égalité, et la participation des femmes aux élections.

Pour lutter contre la pauvreté, il faut renforcer l'intégration de l'approche genre dans le cycle des projets de recouvrement communautaire, dans les projets générateurs de revenus et de micro-finance. **Il faut accroître la participation des femmes à l'élaboration des décisions et favoriser la participation des femmes à titre d'intervenantes et de protagonistes, au lieu de les considérer comme un groupe vulnérable.**



L'impact du manque d'information et de communication sur les populations rurales

Phuna Mabika Dakeini

Chargé de Communication, FAO-RDC

La communication est un processus **interactif** d'échange verbal ou non verbal. Elle permet le partage d'information. La **dimension communication est fondamentale dans les activités de développement**. Elle aide à entretenir un processus de prise en charge de son propre progrès grâce à une information participative dont l'impact attendu est l'amélioration des revenus, des conditions de travail ainsi que du cadre de vie des acteurs en présence.

L'**absence d'information** entraîne les conséquences suivantes :

- pas d'accès aux éléments nouveaux de connaissance ;
- absence de contacts et de relations (pas d'interactions) ;
- absence d'informations portant sur les innovations.

Exemples de conséquences d'une absence d'informations : l'expérience vécue lors des élections ; difficultés pour lutter contre les épidémies ; méconnaissance des prix du marché ; pillages et tracasseries dans les villages en toute impunité.

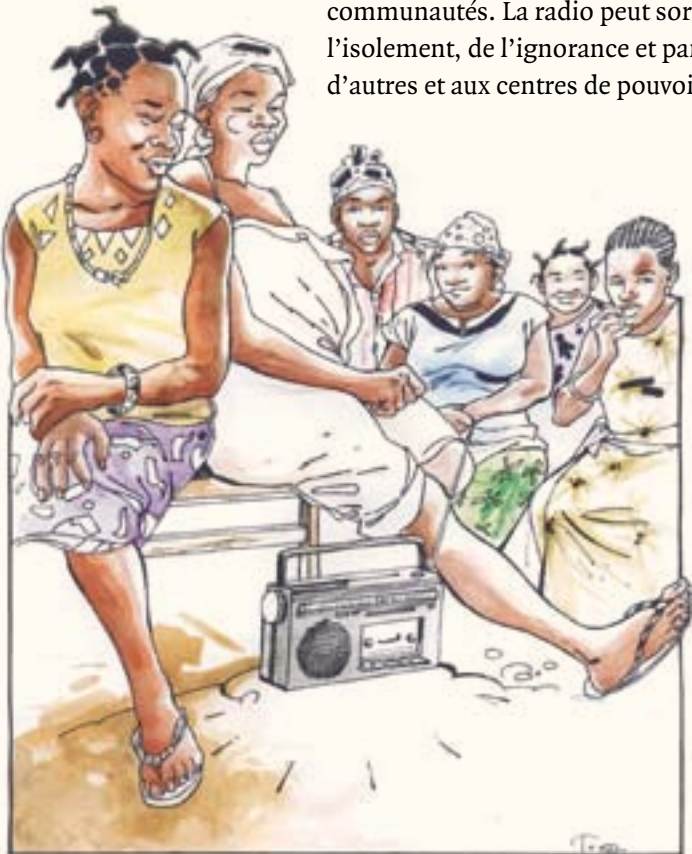
On peut remédier au déficit par un **choix de canaux appropriés** : les **médias communautaires** (radio, journal, bulletin, télévision, animation ru-



rale, ...). Ce choix dépend de nombreux facteurs, par exemple la configuration démographique de la population, le niveau des revenus, la capacité d'acquérir des outils d'information, le niveau de scolarisation, l'équipement disponible, les objets visés (information d'actualité, formation paysanne ou agricole, éducation sanitaire, échange d'informations entre citoyens), etc.

En milieu rural africain, essentiellement de **culture orale**, **la radio** est le moyen d'information et de communication le plus approprié, sinon le plus efficace.

La radio est un instrument qui peut renforcer la communication entre communautés. La radio peut sortir une communauté de l'isolement, de l'ignorance et par conséquent, la relier à d'autres et aux centres de pouvoirs.



L'intérêt de la mise en réseau des radios rurales communautaires et des clubs d'auditeurs/trices pour accroître l'accès des populations rurales à l'information et à la communication

Jaime Almenara Merel

Unité de Recherche et de Vulgarisation, FAO

Face à la rareté des médias ainsi qu'à leur accès difficile (journaux et télévision), **la radio est en ce moment le seul média de masse** capable d'éveiller la conscience, d'informer et de mobiliser les populations rurales.

Facteurs de leur légitimité: l'utilisation des langues locales, l'utilisation d'informations basées sur les besoins et les valeurs culturelles des communautés, une thématique diversifiée intégrant tous les domaines et secteurs du développement économique, social et culturel.

Prises individuellement, les radios ne sauraient faire face aux énormes contraintes existantes – environnement politique et cadre législatif austères, difficultés financières, personnel peu qualifié,... – pour vivre et se développer, pour continuer d'assurer leur mission. C'est pour cela qu'il faut créer des **réseaux de radios communautaires**. Les radios y trouvent un cadre formel de rencontre, de concertation, d'action et d'échange.



Les radios communautaires et les clubs d'écoute au Sud-Kivu

Adeline Nsimire

Samwaki, Sauti ya Mwanamke Kijijini

L'absence d'outils de dissémination d'information et de communication en milieu rural bloque l'épanouissement de la femme et constitue ainsi un **frein au développement** de toute la communauté. Les medias ne sont pas représentatifs des femmes rurales et elles doivent susciter le goût et l'envie des femmes de participer, surtout au niveau des radios.

Un **club d'écoute ou radio club** est un groupement ou une association volontaire d'individus désireux de lire, d'écouter, de débattre, de discuter et d'agir. Il a pour fonction de stimuler la pensée indépendante et une action de nature à améliorer les conditions de vie de ses membres et de leur communauté. **Il aide les gens à comprendre les messages et à agir.**

C'est en partant des clubs écoute que la **femme rurale** du Sud-Kivu fait mieux entendre sa voix pour parler de ses réalisations et ses difficultés, pour exprimer **son point de vue** sur des questions liées au développement, pour interpeller les hommes et les femmes de son village à s'unir pour barrer le chemin à la propagation du VIH/SIDA.

Au Sud-Kivu, les **femmes rurales et les journalistes** des radios communautaires, partant de rencontres organisées dans le cadre de clubs écoute, ont développé **des stratégies communes** pour promouvoir le développement rural en établissant des **synergies d'échange** et de diffusion d'information. A la fin février 2007, neuf clubs d'écoute avaient été créés grâce au soutien de Dimitra et de la Fondation Roi Baudouin.



© Dimitra

Les différents types d'émission radio

Jaime Almenara Merel

Unité de Recherche et de Vulgarisation, FAO

Les genres radiophoniques sont nombreux : l'émission publique, les pièces et sketches radiophoniques, les magazines, l'enquête, la causerie-débat, le flash d'information, le microprogramme, les interviews, le documentaire, etc.

La recherche, la collecte et le traitement de l'information par le journaliste supposent la connaissance des genres radiophoniques et des sources d'information. Les techniques de collecte de l'information sont : l'interview, le reportage, le compte-rendu, l'enquête. Chaque technique a ses propres caractéristiques. L'interview est la technique la plus utilisée.



© Tershini

L'accès à l'information dans les activités d'agriculture urbaine et péri-urbaine: L'expérience du projet HUP-FAO

Grégoire Mutchail

Conseiller en horticulture du Projet HUP et Coordinateur provincial du Service National d'Appui au Développement d'Horticulture Urbaine et Péri-urbaine (SENAHUP) à Lubumbashi

L'accent du Projet d'Horticulture Urbaine et Péri-urbaine (HUP) de la FAO est mis sur l'**intensification et la diversification de la production horticole** pour un meilleur approvisionnement des marchés en produits horticoles ainsi que sur la **création d'emplois et revenus** en faveur des petits producteurs urbains et périurbains, en particulier les groupes défavorisés tels que les femmes et les jeunes. L'objectif global est l'amélioration de la **sécurité alimentaire**.



© BMH-L'Shi/HUP/FAO/RDC

Le Projet HUP mène des **actions concrètes en faveur et avec des femmes**, qui jouent un **rôle très important dans les activités horticoles**. Il organise à leur intention des séances d'information et des formations dans différents domaines (gestion des ressources en eau, utilisation des pesticides, organisation de la production, commercialisation, crédits agricoles, éducations nutritionnelles, etc.). Il met également en place **des écoles aux champs au niveau de leurs exploitations horticoles**. Le but est de valoriser le travail des femmes et d'**entraîner une amélioration du statut socio-économique de la famille** en général et de la femme en particulier.

En ce qui concerne les méthodes de communication, la **radio** demeure le média le plus puissant et le plus économique pour atteindre et transmettre des messages aux populations maraîchères isolées. Le **message texte** par **téléphone portable** est également un outil important pour la diffusion rapide de messages sur des spéculations rentables et la variation des prix sur le marché.



Thème 4 – Le genre et la communication pour le développement et un meilleur accès à l'information et à la communication

Recommandations

Aux participants :

- créer un cadre de concertation entre les radios communautaires et les organisations des femmes rurales afin de permettre aux communautés rurales de prendre une part active aux débats et d'échanger ;
- susciter et renforcer l'implication de la femme rurale dans le processus : doter la femme des moyens d'expression (radios, clubs d'écoute), impliquer la femme dans la conception et la production des émissions, réaménager les grilles des programmes, promouvoir les activités de la communauté ;
- produire des émissions en langues locales ;
- contribuer à l'émergence de l'approche genre dans les programmes des radios communautaires et faciliter son intégration par des activités dans les clubs d'écoute animées par les femmes.

Aux services publics et privés :

- respecter et faire appliquer les dispositions légales : liberté de la presse, les droits humains, les droits de la femme, l'accès facile aux sources d'information ;
- faciliter la création des radios communautaires et clubs d'écoute ;
- subventionner les radios communautaires.

Aux bailleurs :

- appuyer l'amélioration des prestations des intervenants : création d'un cadre de concertation entre radios communautaires et organisation des femmes rurales, favoriser la création des clubs d'écoute intégrant la femme rurale ;
- appuyer techniquement les radios communautaires et clubs d'écoute en milieu rural.





Conclusions générales

Les conclusions principales de l'atelier s'énoncent comme suit :

- **Accès à la formation et à l'information :** vulgarisation des lois, informations sur les droits humains, sur le VIH/SIDA, mise en place d'une politique nationale d'accès à l'information et à la communication en milieu rural.
- **Renforcement des capacités :** des organisations paysannes et du système judiciaire, communications dans les langues locales, formation des femmes rurales et alphabétisation.
- **Plaidoyer et mise en réseau pour créer des relais à tous les niveaux :** à tous les niveaux (local, régional et national, voir international, et d'une manière transversale) auprès de tous les acteurs (chefs traditionnels et religieux, ONG d'appui, administrations, bailleurs, etc..) pour provoquer l'action.
- **Implication des communautés locales :** renforcement de la participation de tous, renforcement des dialogues, mise en place de synergies, visites d'échange, renforcement mutuel.
- **Transmission des savoirs :** restitution des acquis à tous les niveaux et large diffusion de toute nouvelle information.
- **Prise en compte du genre** de manière transversale dans tous ces domaines.

Contacts

REFED, Réseau Femme et Développement



Bernadette Kapend

491 Av. Likasi, bâtiment Labo Médical

Lubumbashi, RDC

TÉL : +243 81 8152771

E-MAIL : refedkatanga2002@yahoo.fr et b_m_kapend@yahoo.fr

CONAFED, Comité National Femme et Développement



Elise Muhimuzi

Avenue Mutombo Katshi 7

Commune de la Gombe

B.P. 5.744

Kinshasa, RDC

TÉL : +243 99 9918406

E-MAIL : conafed@ic.cd

**Pour toute information supplémentaire,
veuillez contacter l'équipe Dimitra à Bruxelles :**

Dimitra



Eliane Najros, Coordinatrice

21, rue Bréderode

B-1000 Bruxelles

Belgique

TÉL : +32 2 5490310

FAX : +32 2 5490314

E-MAIL : dimitra@dimitra.org



Un atelier sur le «Renforcement des capacités en information et communication et en genre des organisations paysannes et des radios communautaires» s'est tenu à Lubumbashi, dans la Province du Katanga en République Démocratique du Congo, du 4 au 8 juin 2007.

Il a été organisé par le Réseau Femme et Développement (REFED) du Katanga, en partenariat avec le Projet DIMITRA/FAO, la Fondation Roi Baudouin, la Coopération Canadienne, la GTZ-Santé, la Coopération Technique Belge (CTB), l'UNFPA, le PNUD et le CONAFED.

Cette brochure a été réalisée grâce au soutien financier de la Coopération canadienne et de la Fondation Roi Baudouin.



Le Projet Dimitra bénéficie du soutien financier du Service Public Fédéral des Affaires Étrangères, Commerce Extérieur et Coopération au Développement (DGCD) Belgique et de la Fondation Roi Baudouin.